



Index 2026
au titre de l'exercice 2025
de l'égalité professionnelle
Femmes / Hommes

	points obtenus
1- écart de remuneration (en %)	39 / 40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	20 / 20
3- écarts de promotions (en points de %)	15 / 15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15 / 15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0 / 10
NOTE GLOBALE INDEX	89 / 100

Déclaration des éventuels écarts de représentation femmes / hommes

Écarts de représentation parmi les cadres dirigeants

Pourcentage de femmes	5.3 %
Pourcentage d'hommes	94.7 %

Écarts de représentation parmi les membres des instances dirigeantes

Pourcentage de femmes	17.9 %
Pourcentage d'hommes	82.1 %

	points obtenus
1- écart de remuneration (en %)	40 / 40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	20 / 20
3- écarts de promotions (en points de %)	15 / 15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	Non Applicable
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0 / 10
Total des indicateurs calculables	75 / 85
NOTE GLOBALE INDEX	88 / 100

	Nombre de points obtenus
1- Ecart de rémunération (en %)	40 / 40
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	35 / 35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	Non Applicable
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0 / 10
Total des indicateurs calculables	75 / 85
NOTE GLOBALE INDEX	88 / 100